

Qu'il suffise donc d'informer les confrères que c'est dimanche 8 avril, que cette fête aura lieu pour eux, et qu'il y aura le matin à Notre-Dame des Anges, outre la messe à leur intention, et la communion générale, un sermon de circonstance qui les intéressera.

L'approche de la célébration des noces d'or de la Société ajoutera sans doute à cette fête un intérêt nouveau.

---

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

---

En 1833, M. Cousin, ministre de l'instruction publique en France, — pas un clérical celui-là — portait le jugement suivant sur les Frères des écoles chrétiennes :

“ A Dieu ne plaise, disait-il, que je puisse songer à exclure qui que ce soit de l'éducation populaire ! Loin de là, je chercherai à appeler à cette noble tâche tous les gens de bien, tous les hommes éclairés, sans aucune acception de cultes et de méthodes. Mais, je l'avoue, c'est surtout aux Frères de la doctrine chrétienne qu'il me paraîtrait convenable de confier les écoles communales absolument gratuites comme c'est surtout aux Sœurs de charité que nous confions le soin des malades dans les hospices. D'abord, c'est au service du peuple que les statuts des Frères les consacrent. Ensuite, par un retour naturel, *le peuple aime les Frères*. Le peuple est fier et il ne veut pas qu'on le méprise, et avec les meilleures intentions du monde, les laïques peuvent avoir l'air de mépriser le peuple pour peu qu'ils aient des façons trop élégantes.

“ Les Frères ne nous méprisent pas dit le peuple. *La tournure simple et facile des Frères appelle à eux toutes les bonnes gens, et les ouvriers des villes et des campagnes*. Leur prévenance, leur douceur, surtout leur pauvreté (car ils ne possèdent rien en propre), les rapprochent et les font bien voir du peuple, au milieu duquel ils vivent. Le peuple et l'enfance demandent une patience sans bornes. Quiconque n'est pas doué d'une telle patience ne doit pas songer à être maître d'école. Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement : il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de chose pour eux et pour leurs écoles. Voilà des gens qui semblent être faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite.”

Depuis que M. Cousin, cet illustre philosophe, portait un jugement si remarquable sur les Frères, ils ont eu, dans les examens de leurs élèves, des triomphes incomparables qui les mettent à la tête de leurs rivaux.

En 1838, vingt ans après les paroles de M. Cousin, dans les concours de fin d'année entre toutes les écoles de garçons de Paris, les écoles dirigées par les Frères obtenaient 75 bourses, celles dirigées par les laïques 25 ; et parmi les 362 élèves classés, les Frères en avaient 234 et les laïques 128. — En 1868, sur 35 bourses, les